

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil, GENÈVE, Boulevard James-Pazy, 8

SOMMAIRE : La cathédrale de Lausanne et sa restauration, par H. Vulliéty. — L'intégraphe Abdank Abakanowicz, par H. Lossier, ingénieur civil. — **Bibliographie :** Traité pratique des chemins de fer d'intérêt local et des tramways, par Pierre Guédon; Résistance des matériaux et éléments de la théorie mathématique de l'élasticité, par Aug. Föppl.

La Cathédrale de Lausanne et sa Restauration

La restauration d'anciens édifices est à l'ordre du jour et les lecteurs du *Bulletin technique de la Suisse romande* accueilleront sans doute avec faveur quelques renseignements succincts

truction publique et des Cultes et secrétaire du Comité d'initiative a réuni dans une brochure très intéressante les rapports des divers architectes qui ont collaboré à cette restauration et c'est à lui que nous renverrons le lecteur pour les détails techniques et que nous devons la plupart des clichés illustrant cet article, pour lesquels nous exprimons ici à M. Gauthier nos sincères remerciements.

Les travaux les plus urgents étaient la réfection de la lanterne et de la flèche de la croisée de la nef et du transept. En 1864, une commission de cinq membres, MM. Blavignac, de Genève,



LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE AVANT 1875.

sur les travaux entrepris à Lausanne pour donner à sa fameuse cathédrale, un des joyaux de l'architecture en Suisse, une partie de sa splendeur passée.

Disons tout de suite que le canton de Vaud est spécialement favorisé au point de vue du personnel pour l'œuvre qu'il a entreprise. Viollet-Le Duc, l'autorité incontestée pour l'art gothique et l'architecture a dirigé en partie les travaux ; il a été admirablement secondé par M. Assinare qui lui a succédé, et actuellement Notre Dame de Lausanne, rajeunie tout en conservant son caractère, est sans contredit le plus beau sanctuaire de l'ère ogivale primaire que nous ayons en Suisse. Les profils de l'âge de transition s'y rencontrent encore très nombreux et ce n'est pas pour déplaire. M. Louis Gauthier, chef de service au Département de l'Ins-

Stadler, à Zurich, Maget, Chessex et Braillard, à Lausanne, avait signalé l'état défectueux de cette partie de l'édifice ; M. Chessex allait même plus loin, il préconisait une reconstruction complète. En 1865 une nouvelle commission, sans être aussi pessimiste, estimait que des réparations étaient urgentes.

La flèche menacée tint bon cependant, malgré l'ouragan du 13 août 1868 qui endommagea fortement celle du beffroi.

En 1872, M. Viollet-Le Duc, dans un rapport adressé au Conseil d'Etat vaudois, disait ceci : « Le travail le plus important et le plus pressant pour restaurer la cathédrale de Lausanne doit s'appliquer sans contredit à la lanterne centrale et à son couronnement » (22 août 1872) et dans un autre rapport du 3 avril 1877 il rendait compte de ce qui avait dû être fait :